



HAL
open science

Compte-rendu de la journée d'étude 'Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir'

Mathilde Rouxel

► To cite this version:

Mathilde Rouxel. Compte-rendu de la journée d'étude 'Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir'. Actes de la journée d'étude 'Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir' organisée le 15 avril 2022 à l'INSPE de Paris, site de Molitor , 2022. hal-03787394

HAL Id: hal-03787394

<https://hal.science/hal-03787394>

Submitted on 25 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mathilde ROUXEL, « Compte-rendu de la journée d'étude 'Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir' », in Mathilde Rouxel (dir.), « Actes de la journée d'étude 'Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir' organisée le 15 avril 2022 à l'INSPE de Paris, site de Molitor », Carnet de recherche *Kinopedia*, septembre 2022. Disponible en ligne. URL : <https://kinopedia.hypotheses.org/308>

Compte-rendu de la Journée d'étude "Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir"

Mathilde Rouxel, Université Sorbonne Nouvelle, résidence CollEx-Persée



Vincent de Lavenne et Mathilde Rouxel. Introduction à la journée d'étude "**Collections de films pour l'éducation. Histoire, circulation, avenir**" organisée le 15 avril 2022 à l'INSPE de Paris, site de Molitor.

En parallèle de l'industrie de divertissement qui s'est rapidement développée aux débuts du cinéma, une conception du film comme outil éducatif s'est rapidement imposée au début du XXe siècle.

Différents organismes se développent dans le sillage des initiatives conduites par la Ligue de l'Enseignement, qui défend la projection de film comme mission sociale, d'apprentissage et d'enseignement. Le ministère de l'éducation se dote rapidement d'un fonds de films qui dès la fin des années 1920 circule abondamment dans les établissements éducatifs par le biais de la Cinémathèque Centrale de l'Enseignement Public. Parallèlement se développe un large réseau de ciné-clubs, géré par la Ligue de l'Enseignement, qui participe d'une autre façon à la formation des citoyens. Les films circulent principalement en bobines 16 et 35 mm jusqu'aux années 1980.

Dans le domaine de l'enseignement scolaire, la télévision s'impose peu à peu dans les classes pour diffuser les programmes dits de la télévision scolaire. La cinémathèque centrale de l'enseignement public, organe principal de diffusion des films dans les établissements, stoppe la mise en circulation de ses copies films à partir de 1996. Du côté de la Ligue de l'Enseignement, la généralisation du dispositif d'aides aux salles d'exploitation labellisées « Arts et Essais » freine aussi drastiquement le mouvement des cinés-clubs dès les années 1980, et le cinéma de patrimoine quitte peu à peu les salles de cinéma.

Les pratiques d'éducation à l'image se sont transformées et se sont adaptées aux publics et aux enjeux techniques et technologiques contemporains.

Cette journée d'étude proposait de revenir sur l'histoire de l'éducation à et par l'image et des organismes et institutions qui ont accompagné ces pratiques, pour mieux faire le point et questionner l'évolution des techniques et des dispositifs mis en place aujourd'hui.

En introduction, j'ai présenté aux côtés de Vincent de Lavenne, responsable du service Appui Documentaire à la Recherche et adjoint à la cheffe du Département pour la Recherche et l'Enseignement à la Direction des Bibliothèques Universitaires de la Sorbonne Nouvelle les objectifs du projet Kinopédia développé au sein de la résidence CollEx-Persée mise en place à partir des fonds de la Cinémathèque Centrale de l'Enseignement Public. Vincent de Lavenne a exposé l'importance du développement d'un accès numérique aux collections films conservées à la Sorbonne Nouvelle, et a ainsi posé les bases du travail en cours sur la Bibliothèque Numérique de la Sorbonne Nouvelle, qui mettra en *open access* tous les films en pleine et entière propriété de l'État détenus dans le fonds. J'ai ensuite présenté le projet Kinopédia lui-même, qui s'intéresse à un corpus de films plus spécifiques s'intéressant à différentes disciplines scolaires tournés entre 1930 et 1960 dans l'ancien espace colonial français, particulièrement en Afrique du Nord et subsaharien. Ce corpus d'une centaine de films, travaillé conjointement avec Frédéric Rolland, responsable de la CCEP, et Vincent de Lavenne et son équipe, permettait aux bibliothécaires d'adapter leur travail aux besoins des chercheurs que je représentais, pour améliorer la qualité des services à venir de la bibliothèque numérique.

Suite à cette introduction, une première séance intitulée « Des fonds spécifiques à défendre » avait pour objectif de présenter différents fonds travaillant, jusqu'à aujourd'hui, avec des collections de films pédagogiques. Ainsi, Emmanuelle Devos a-t-elle présenté la Cinémathèque Robert-Lynen, ouverte en 1925 et souvent présentée, à tort, comme la première cinémathèque créée en France sous cette appellation. Devos justifie cette méprise par le manque d'intérêt des historiens et des chercheurs pour le cinéma éducatif. A cette époque là, de nombreuses cinémathèques ont vu le jour : la cinémathèque Robert-Lynen, dite aussi cinémathèque de Paris, a toujours été attachée à des missions de service public, qu'elle poursuit jusqu'à aujourd'hui. Un historique des missions de l'établissement a permis à Devos d'expliquer une première évolution de celles-ci d'un espace de projection des films de l'éducation nationale avant les années 1950 à une ouverture vers le cinéma d'auteur à partir de l'implantation des cinés-clubs et

d'une politique d'éducation par le cinéma. À partir des années 1970, la cinémathèque s'oriente sur les plus jeunes publics, puis choisit dans les années 1990 de développer principalement l'activité pédagogique. Après 25 ans de fermeture de la salle de cinéma, celle-ci a été inaugurée rénovée en mars 2020 et la cinémathèque Robert-Lynen accueille à nouveau du jeune public dans ses locaux.

Frédéric Rolland a présenté de son côté l'histoire du fonds de la Cinémathèque Centrale de l'Enseignement Public, cinémathèque de circulation envoyant, au pic de son histoire, 5000 copies par semaines dans différents établissements scolaires, hospitaliers ou dans les Offices régionales diffusant des films dans un cadre para-scolaire. L'histoire complexe de cette cinémathèque, qui fut souvent confondue avec la cinémathèque de Paris Robert-Lynen ou avec Canopé, ex-CNDP, qui poursuit les missions de la cinémathèque dans les écoles avec les outils de la télévision scolaire, parallèlement à la circulation des films de la CCEP jusqu'à ce que cette dernière arrête son activité en 1996 avec l'évolution technologique des moyens de diffusion des films. Aujourd'hui, les fonds de la CCEP sont conservés par la Direction des Bibliothèques Universitaires de la Sorbonne Nouvelle après un don en 2010 de Canopé d'une collection de 2500 titres.

Laurent Garreau est ensuite intervenu, sur la recommandation de la nouvelle chargée d'archive au pôle audiovisuel de Canopé, Manuela Guillemard, en tant qu'ancien responsable des fonds filmiques de Canopé pour proposer un historique de la télévision scolaire. Il a ainsi exposé la différence dans les modalités de production de la télévision scolaire par rapport au cinéma éducateur : la production des films se faisait en interne, relevant d'un service de production audiovisuelle, et les titres étaient ensuite conservés au sein de la cinémathèque antenne, futur CNDP. Aujourd'hui, 4000 émissions ont été numérisées avec l'aide de la BnF.

Une deuxième séance de présentations de communications, intitulée « Problématiser des collections », a permis de traverser quelques corpus de films destinés à l'éducation. Pascal Laborderie, en introduction d'une histoire des fonds filmiques de la Ligue de l'Enseignement de la survivance du muet à la disparition des ciné-clubs, a ouvert la discussion en félicitant l'intérêt grandissant des chercheurs pour le cinéma éducateur, longtemps à la marge des intérêts de recherche. Selon lui, l'effondrement de l'UFOLEIS dans les années 1990, à un moment où le patrimoine cinématographique valorisé était considéré dans une logique auteuriste, a achevé d'enterrer l'intérêt porté au cinéma documentaire à visée pédagogique. Son histoire, pourtant, est riche : elle commence dans l'espace scolaire, post-scolaire et populaire et se structure pour des raisons politiques sur un modèle franco-français sur des bases municipales (comme à Strasbourg ou Nancy qui vivent sans subventions ministérielles avec l'argent des séances). La Ligue de l'enseignement, créée en 1866 par Jean Macé sur un modèle de laïcité militante, rassemble durant l'entre-deux guerres les Offices régionales sous forme de Fédération et diffuse des films venant de différents ministères, produits sous l'impulsion du ministère, ou achetés à de grandes boîtes de production comme Pathé et Gaumont. Les rapports ministériels rapportent au moins 9000 correspondants (des écoles, des hôpitaux, etc.) accueillants en leur sein des projections de ces films. Pour conclure sa

communication, Laborderie insiste spécifiquement sur le cas de Jean-Benoît Lévy, cinéaste important du cinéma français, réalisateur de documentaire et de fiction célèbre jusqu'à l'avènement des ciné-clubs après la Seconde Guerre mondiale : la logique auteuriste a, selon le chercheur, eu raison de ce cinéaste honni des grandes revues de cinéma comme les Cahiers du Cinéma, en raison de son classement dans la catégorie du cinéma éducateur, dénigré depuis lors.

Nadège Mariotti a ensuite discuté l'intérêt de la numérisation des collections de la CCEP pour les chercheurs, à partir d'un corpus spécifique consacré aux films présentant notamment les gestes de l'industrie sidérurgique. Selon elle, la numérisation et la mise en ligne du patrimoine filmique permet au chercheur des comparaisons de films plus aisées et favorise ainsi la sauvegarde et la valorisation de fonds parfois trop mal connus et mal considérés. Une collection comme celle de la CCEP permet de mettre en lumière les liens qui unissaient les industries et les établissements pédagogiques, qui par la diffusion de ces films, toutefois mis au service de l'enseignement, promouvait les secteurs de l'industrie.

Le dernier intervenant, Nicolas Palluau a posé la question de la formation des animateurs de colonies de vacances, notamment la place de l'éducateur dans les productions de fiction, dans le champ de l'éducation populaire, des camps de scouts. À partir de plusieurs exemples de films, il pose l'hypothèse d'un renversement éducatif, le maître apprenant de l'élève, dans la lignée de l'idéologie de l'éducation nouvelle du scoutisme de Baden-Powell. Ce corpus de cinéma scout propose des films qui s'attachent à donner l'impression d'une auto-organisation des jeunes, en ne montrant pas les adultes encadrant les camps, dans une mise en scène idéale du plein-air éducatif dont Palluau souligne la dimension de propagande.

L'après-midi s'est prolongée avec la tenue de deux tables-rondes. La première, consacrée aux « Enjeux numériques de l'accessibilité des films », rassemblait Pascal Laborderie, qui présentait les enjeux de son projet « e-dem-film » qui souhaite mutualiser différentes institutions pour donner accès au cinéma éducateur et faciliter leur circulation en créant une plateforme à dimension européenne, Stéphanie Ange, venue présenter la plateforme DIAZ de l'association Diazinterregio qui offre une base de donnée commune à la Cinémathèque de Bretagne, Normandie Images, Ciclic et plusieurs autres structures dédiée au cinéma amateur sur le territoire national français, et Vincent de Lavenne, qui a présenté l'interface en développement de la Bibliothèque numérique de la Sorbonne Nouvelle (BSNum), qui offrira un accès aux différentes collections numérisées de la DBU, dont fait partie la collection films de la CCEP. La plateforme e-dem-film est d'abord un projet de recherche, développé au sein de l'université de Reims Champagne-Ardenne avec la collaboration d'autres archives européennes, et a pour vocation de mettre en avant ce patrimoine pédagogique oublié. L'objectif de la plateforme DIAZ est de proposer un travail d'archivage collaboratif et coopératif entre les différentes structures associées, pour que l'interface évolue en fonction des besoins des différentes archives et au contact de leurs utilisateurs. La BSNum, quant à elle, est née de la volonté de mettre à disposition des usagers des documents rares et précieux conservés à par la

Direction des Bibliothèques Universitaires (DBU), tel que des incunables issus du fonds Orient-Monde Arabe ou les titres non-encore numérisés par d'autres institutions conservés dans le fonds film de la CCEP, répondant ainsi aux besoins de développement du domaine des humanités numériques parmi les missions de service public de la bibliothèque. Après avoir présenté les trois projets, le débat s'est centré sur la possibilité de développer des vocabulaires et des méthodologies communes aux bibliothèques et aux cinémathèques pour la mise en valeur des patrimoines numérisés, puisqu'effectivement, les notices de bibliothèques ne permettent pas toujours de partager l'ensemble des métadonnées accompagnant un film. La question posée a aussi été celle du droit d'accès : alors que la plateforme Diaz, en raison de son objet (le cinéma amateur) est en mesure de mettre en ligne les films en accès libre et ouvert, la BSNum ainsi que la plateforme e-dem-film se confrontent naturellement à un problème de droits d'auteurs et de productions qui limitent l'accès aux films.

Une seconde table-ronde intitulée « Comment valoriser les fonds de cinéma éducateur aujourd'hui ? » mettait en dialogue Antoine Ravat, programmateur à la Cinémathèque de Saint-Etienne, Frédéric Rolland, responsable de la CCEP mais aussi collectionneur privé détenteur de près de 7000 titres gérés par l'association l'Atelier du 7^e art qu'il dirige, Emmanuelle Devos, directrice de la Cinémathèque Robert-Lynen, et Julie Cazenave de l'association marseillaise DodesKaden, responsable d'un fonds de plus de 6000 titres hérités de différents fonds de cinés-clubs de la Ligue de l'Enseignement. La cinémathèque de Saint-Etienne a été créée en 1922 sur une collection d'images pédagogiques. Le fonds s'est ensuite enrichi notamment par la collecte de cinéma amateur de la région de Saint-Etienne. Des projections sont organisées de façon régulière au sein de l'établissement, qui accueille aussi différents publics dans le cadre d'atelier de sensibilisation au patrimoine et aux images. La Cinémathèque de Paris Robert-Lynen propose, depuis la réouverture de leur salle en 2020, de nombreuses projections scolaires et des visites pédagogiques. La CCEP vient quant à elle de changer à nouveau de locaux, puisqu'elle a déménagé avec la DBU dans les nouveaux locaux de la Sorbonne Nouvelle avenue de Saint-Mandé à Paris, ce qui offre la perspective de programmations plus fréquentes dans la salle de cinéma de l'université, mais qui ne règle pas le problème de la sortie des copies. DodesKaden est une association qui travaille à la diffusion de film et à la mise en place d'ateliers autour des archives de film, à partir d'une collection héritées de différents Offices et légués par la Ligue de l'Enseignement. L'objectif de l'association est aujourd'hui de protéger les copies, conservées à ce jour dans des conditions précaires dans un bâtiment inadapté à Marseille, en ouvrant un lieu permettant la conservation des films et leur diffusion. Le problème rencontré par ces structures, qui travaillent toutes les quatre avec des fonds historiques constitués par une activité de diffusion et de programmation, est principalement celle des conditions de diffusion des films. Le cas des films éducateurs est en effet très complexe dans la mesure où il est parfois à la fois très difficile d'éclaircir la chaîne des droits, mais aussi, comme le répète Frédéric Rolland, parce que la question de l'accessibilité de ces films devrait être facilitée dans la mesure où ces films avaient

été acheté par l'État – et qu'ils étaient ensuite distribués dans les écoles, les Offices et les cinémathèques régionales pour être diffusés gratuitement aux élèves.

La journée s'est conclue avec une intervention du public, qui a permis par ailleurs de souligner la difficulté que rencontrent certains cinéastes, amateurs ou non, pour déposer leurs archives dans des institutions dédiées à la préservation du film : les lieux de stockage sont pleins et il est difficile aujourd'hui pour les cinémathèques d'accueillir de nouvelles collections.